

« J'y apporte ma part d'humanité »

Un écrivain public local évoque ses missions au centre pénitentiaire de Saran où il exerce depuis huit ans, une fois par semaine.

ENTRETIEN

Blandine Lamorisse

blandine.lamorisse@centrefrance.com

Aujourd'hui et demain, au Centre pénitentiaire d'Orléans-Saran (CPOS), se tient la première session nationale de formation à destination des écrivains publics qui souhaitent exercer leur métier dans un établissement pénitentiaire.

Elle est organisée par l'Académie des écrivains publics de France, que préside le Saranais Pascal Martineau. Ce dernier intervient au CPOS depuis huit ans, dans le cadre du Conseil départemental de l'accès au droit du Loiret.

■ **Pourquoi avez-vous choisi d'intervenir en prison ?** Modestement, mon idée, en allant travailler en prison, était d'apporter ma part d'humanité dans un monde très déshumanisé. Quoi qu'elles aient fait, ces personnes restent des êtres humains. J'estime normal de faire en sorte

qu'elles ressortent de là le moins mal possible. Je pense que nous jouons un rôle important dans la réinsertion professionnelle et sociale des personnes et participons, en cela, à la lutte contre la récidive.

■ **En quoi consiste votre rôle, concrètement ?** J'interviens à la demande des détenus ou de leur conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation. Pour aider des personnes qui ne savent pas écrire ou lire le français ou qui ne sont pas à l'aise pour rédiger un écrit.

En résumé, mon travail s'arrête là où commence celui d'un avocat. Ce qui revient souvent, ce sont les courriers aux juges d'application des peines, aux juges d'instruction, aux procureurs, aux avocats. Les dépôts de plaintes, les demandes d'aménagements de peines également. Je peux aussi être sollicité pour écrire à un bailleur, une banque, la Maison départementale pour les personnes handicapées... Pour réaliser un CV, une lettre de motivation. Il faut savoir que toute la communication, en



SARANAIS. Pascal Martineau est président de l'Académie des écrivains publics de France.

prison, se fait par écrit ; si le détenu veut voir un dentiste, un coiffeur, etc., je rédige un courrier.

■ **Des choses plus person-**

nelles également ? C'est plus rare. La plupart des détenus n'osent pas se livrer. On pourrait pourtant penser qu'il est plus simple de parler à un incon-

nu. D'autant que je suis tenu au secret professionnel. Il m'arrive toutefois de réaliser quelques petits récits de vie, ce qui est, bien sûr, le plus émouvant.

■ **Des rencontres vous ont-elles particulièrement marqué ?** Je me souviens d'un jeune de 20 ans que j'ai vu au quartier disciplinaire la première fois, qui m'a été amené menotté. Il avait vécu des choses extrêmement dures et violentes dans son enfance. J'en ai encore des frissons. J'ai commencé à remettre en forme ses écrits, puis il a été transféré.

J'ai aussi le souvenir d'une prisonnière qui était accusée d'un crime particulièrement sordide. Un article lui a été consacré dans *Le Nouveau détective*. J'ai dû, pour la première fois, rédiger un droit de réponse.

■ **À quelle fréquence intervenez-vous ?** Une fois par mois au centre de détention de Châteaudun. Et une fois par semaine à Saran. Depuis le début de l'année, j'y ai tenu 267 rendez-vous avec 140 détenus différents.

■ **Parvenez-vous à faire face aux besoins ?** En gé-

néral, je parviens à traiter une demande dans un délai de quinze jours, ce que je trouve correct. Je suis le seul écrivain public professionnel à intervenir au CPOS. Je cherche actuellement quelqu'un qui pourrait me remplacer quand je suis en congés, afin d'assurer une continuité du service toute l'année. Bien sûr, il faudrait davantage d'écrivains publics en prison à l'échelle du territoire. D'où la raison de cette formation.

■ **À qui s'adresse celle-ci ?** Douze écrivains publics professionnels de toute la France, qui ne sont pas débutants, mais ne connaissent pas les spécificités du milieu pénitentiaire. On va essayer de lever leurs craintes, de les rassurer sur le fait que notre rôle n'est pas fondamentalement différent de celui que nous remplissons à l'extérieur, même si les vies y sont souvent encore plus fracassées qu'ailleurs. Il faut être empathique tout en gardant la distance nécessaire. Écouter sans juger bien sûr. Et être patient car, en prison, il y a beaucoup de portes qui s'ouvrent et se ferment. ■